

# DISPARU

De l'article 8 du projet du Traité Constitutionnelle

## Provisions sur la cohérence des politiques

### Actuel Article 6 du Traité CE

“Les exigences de la protection de l'environnement doivent être intégrées dans la définition et la mise en œuvre des politiques et actions de la Communauté visées à l'article 3, en particulier afin de promouvoir le développement durable...”

### Actuel Article 3 du Traité UE

“(...) L'Union veille, en particulier, à la **cohérence** de l'ensemble de son action extérieure dans le cadre de ses politiques en matière de relations extérieures, de sécurité, d'économie et de **développement**. (...)”

Des MILLIONS d' Européens,  
représentés par nos  
organisations, apprécieraient que  
la Convention européenne trouve  
les articles manquants et les  
intègre dans l' article 8 de la  
nouvelle Constitution européenne.  
Voir les amendements proposés si dessus.

